



SAINT-PIERRE  
CONSTRUIT  
DURABLEMENT  
SA VILLE



# Ravine Blanche

2008-2015



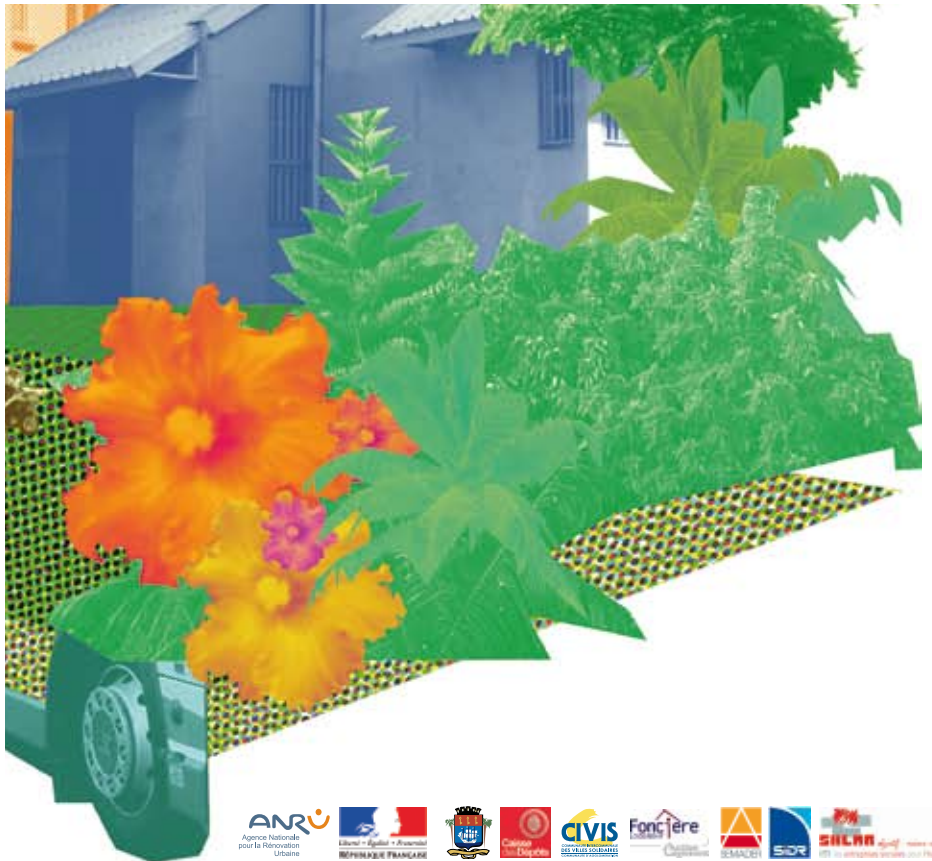
# ÉCOQUARTIER RAVINE BLANCHE

## Du prix au label

Novateur et durable, le Programme de Rénovation Urbaine de Ravine Blanche allie pour aujourd'hui et pour demain, un cadre de vie de qualité pour tous les habitants du quartier. Situé à quelques pas du centre-ville de Saint-Pierre, Ravine Blanche vit une transformation urbaine et sociale sans précédent.

En 2011, la ville de Saint-Pierre obtient le prix national Ecoquartier au titre des villes moyennes pour ses partis pris en matière d'aménagement durable. Ce prix s'ajoute à celui obtenu en 2010 dans le cadre de l'appel à projet Quartier durable réunionnais.

Forte de ces distinctions et dans une volonté affirmée de concrétisation et de pérennisation de la démarche, la ville de Saint-Pierre s'engage dans la démarche de labellisation EcoQuartier dès 2012 et obtient le label en septembre 2013.



# Penser et construire autrement

## Amélioration du cadre de vie

La volonté de répondre à la diversité des besoins en équipements et en services dans le quartier, est affirmée dans le PRU. La qualité des espaces publics est améliorée avec la modernisation des réseaux urbains et la création de zones d'ombres, permettant de se protéger de la chaleur et des alizées.

Les voies, les venelles et les trottoirs existants sont requalifiés afin de faciliter les déplacements (automobilistes – piétons – cyclistes) à l'intérieur du quartier.

Les espaces partagés sont agrémentés avec l'aménagement de nouvelles placettes, d'espaces verts de proximité et d'aires de jeux pour les jeunes enfants.

Les quatre écoles du quartier font aujourd'hui peau neuve. Des travaux de modernisation, réhabilitation et création d'équipements complémentaires (réfectoires, locaux techniques, accès) sont en cours. Une cinquième école, construite en bordure du parc urbain, vient renforcer l'offre éducative avec 14 nouvelles classes supplémentaires. Enfin, la création d'un équipement culturel a pour objectif de participer à l'animation sociale dans le quartier.



## Logement et mixité sociale

Le programme intervient fortement sur le logement avec des constructions neuves, des réhabilitations de logements et résidentialisations d'immeubles ainsi que dans l'accompagnement à la mise en place de copropriétés.

L'organisation de l'espace est remaniée au nom d'une meilleure cohérence urbaine. La mixité s'impose pour vitaliser la vie sociale dans le quartier et favoriser les échanges entre les habitants et les usagers. Elle s'affirme également dans le paysage urbain où les immeubles collectifs côtoient les maisons individuelles dont 200 d'entre-elles sont proposées à l'acquisition à leurs résidents.



## Faire place au végétal

Le PRU vise un renforcement de la nature en ville afin d'apporter une meilleure qualité de vie aux habitants de Ravine Blanche et de développer la biodiversité. Le végétal tient une place importante au cœur du quartier, le long des cheminements piétons et dans les résidences. Cette présence végétale est renforcée sur les autres voies de circulation qui sont aujourd'hui pour certaines dépourvues d'arbres.



## Parc urbain et participation des habitants

Opération emblématique, le parc urbain est une des plus belles réussites du PRU de Ravine Blanche tant dans sa conception que dans sa réalisation. En effet, l'élaboration de cet équipement s'est faite en association avec un collectif d'habitants du quartier réuni dans le cadre d'Ateliers Urbains Participatifs. De nombreuses propositions faites par les habitants sont retenues et compilées dans un cahier de prescriptions d'aménagement devenu l'un des documents de référence lors des différentes phases d'élaboration et d'aménagement du parc.

Positionné au cœur du quartier, ouvert à tous les habitants, c'est un espace public vers lequel les principaux axes de déplacement convergent et qui constitue, aujourd'hui, le principal « poumon vert » du quartier. Lieu de rencontre et d'échange, il combine espaces de jeu et de détente et permet la pratique d'activités culturelles grâce à une agorah pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes.

Cet espace végétal est doté d'un aménagement paysager de qualité grâce à la plantation de nombreuses espèces endémiques et indigènes, d'espaces de circulation aménagés pour les piétons et cyclistes, etc.



## Energies renouvelables

Des mesures de diminution de la consommation d'énergie sur le quartier sont prises dans le cadre du PRU : mise en place de chauffe-eau solaires, protections solaires, insertion de végétalisation dans les espaces publics et privés, construction de bâtiments selon des principes favorisant la ventilation naturelle, amélioration de l'efficacité thermique des bâtiments existants, abaissement du niveau d'intensité des éclairages publics, etc. Toutes ces dispositions permettent de contribuer à la diminution de l'effet d'îlot de chaleur urbaine et des émissions de gaz à effet de serre.

Ces économies sont complétées par l'équipement des logements et des parties communes en dispositifs d'économies d'énergie : plan de re-lampage, minuteurs, éclairage à led, etc.

L'Agence Régionale des Energies Renouvelables (ARER) installée sur le quartier contribue à la sensibilisation des habitants à des gestes quotidiens économes en énergie.

## EcoMobilité

Le PRU de Ravine Blanche véhicule les références de demain en matière d'aménagement durable. Le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture est encouragé. Parmi les principales mesures mises en place pour promouvoir ces modes de déplacement, il prévoit :

- la mise en place d'un transport en commun en site propre à haut niveau de service qui relie le quartier au centre ville de Saint-Pierre.
- Une réorganisation du stationnement au profit d'espaces végétalisés et de cheminements piétons.
- La réalisation d'une trame de cheminements piétons et de pistes cyclables.
- Une meilleure prise en compte des personnes à mobilité réduite et des piétons. Le manque de trottoirs est comblé en de nombreux endroits. Leur qualité est améliorée (largeur plus importante et plantation d'arbres).





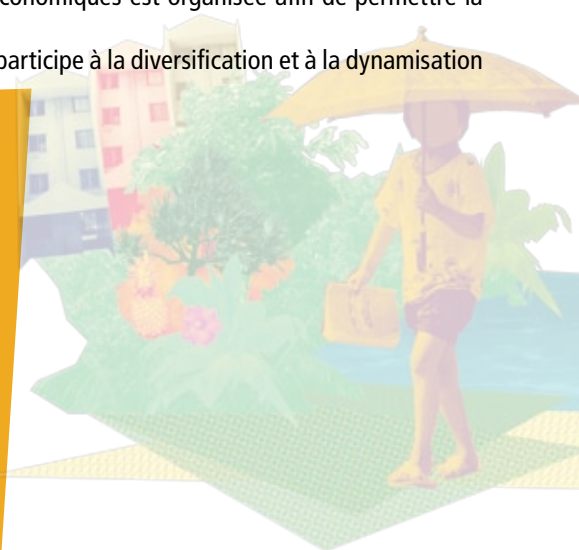
## Dynamique commerciale

Le développement économique du quartier de Ravine Blanche repose sur un schéma de stratégie de développement des activités économiques et des services. Deux axes prioritaires sont développés : l'accompagnement des porteurs de projets et la promotion du territoire.

Dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets économiques, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion a mis en place un guichet unique en direction des habitants du quartier. Il s'agit de favoriser l'émergence de projets, de faciliter les démarches projets d'entreprises et de professionnaliser le parcours du futur créateur.

Dans le but de dynamiser le tissu économique du quartier, l'implantation des activités économiques est organisée afin de permettre la diversification de l'offre commerciale (axe commercial, services).

La grande majorité des logements collectifs intègre des commerces en rez-de-chaussée et participe à la diversification et à la dynamisation du tissu économique.



## Parcours d'insertion

Le PRU est soumis à l'obligation de consacrer au minimum 5 % des heures de travail générées par le projet à de l'insertion par l'économie. Sa mise en œuvre consiste à inscrire une clause d'insertion dans les marchés publics du programme mais également à la mise en place de chantiers d'insertion ou à de l'embauche locale dans les entreprises qui s'installent sur le quartier.

Le volume d'heures d'insertion pour la durée totale du projet est d'environ 82 400 heures minimum. L'objectif est d'intégrer les bénéficiaires de la clause dans un parcours d'insertion afin de les mettre dans les meilleures conditions pour un retour durable vers l'emploi.

## Exemplaire et distinguable

L'expertise de labellisation EcoQuartier du PRU Ravine Blanche statue de son exemplarité dans ses dimensions sociales, urbaines, architecturales, économiques et environnementales. Distinguable par son portage politique et par le réel effort d'exemplarité dont fait preuve la ville de Saint-Pierre et les partenaires du projet, il répond aux grands enjeux de La Réunion :

- La préservation des ressources.
- La lutte contre l'étalement urbain.
- L'innovation sociale et organisationnelle dans le pilotage du projet.
- La mixité fonctionnelle et sociale.
- La gestion des déplacements.
- L'insertion par l'économie.

Il constitue une vitrine pour la promotion de l'aménagement durable à La Réunion autant par ses qualités que par la diffusion et le partage qui sont faits, du savoir-faire expérimenté dans cette démarche de développement durable.

